

Feuille Officielle

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

PARAISANT LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

PRIX DES ANNONCES :

UNE A SIX LIGNES 3 FRANCS.
 CHAQUE LIGNE AU-DESSUS . . . 0 FR. 40 CENT.
 Les répétitions d'avis judiciaires, sans modifications, seront payées à raison de moitié du prix déterminé ci-dessus pour chaque ligne au-dessus de six.

PARTIE OFFICIELLE.

Par décision de M. le Commandant de la colonie en date du 1^{er} janvier 1867, la solde de M. Ozon (Louis), écrivain d'atelier, a été portée de 1,700 à 1,800 fr. par an, pour compter dudit jour.

Par décision de M. l'Ordonnateur, en date du 1^{er} janvier 1867, approuvée par M. le Commandant de la colonie, la solde de M. Etchegoyen (Auguste), écrivain auxiliaire, a été portée de 1,000 à 1,500 fr.

INSCRIPTION MARITIME.

VENTE D'ÉPAVES.

Le samedi 19 janvier courant, à 2 heures du soir, à l'île aux Chiens, il sera vendu par les soins du Commissaire de l'inscription maritime, en vente publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, les objets ci-après déposés à l'habitation Lemoine et au poste de gendarmerie, savoir :

Une basse-vergue de grand navire,
40 à 50 kil. de vieux cuivre à doublage.

La vente se fera au comptant, et les lots adjugés ne pourront être enlevés que sur le vu du récépissé constatant le versement au Trésor du prix de l'adjudication.

Une souscription est ouverte aux îles Saint-Pierre et Miquelon en faveur des victimes des inondations en France. Nous publions ci-dessous la liste des premiers souscripteurs. Les personnes qui voudront participer à cette bonne œuvre, pourront verser leurs offrandes au Trésor.

FEUILLETON.

UNE SŒUR DE LA BRINVILLIERS

(Voir le n. précédent.)

O surprise ! une porte tourna sur ses gonds... j'entrouvris la mienne, et je vis... le croirait-on ?... Pulchérie en personne, couverte d'un manteau gris, se glissant dans l'escalier.

Je résolus de la suivre... La tentative était hardie; peut-être en me montrant ferai-je fuir cette femme ? et je ne saurais pas pourquoi elle court ainsi la maison la nuit ?... Néanmoins je me mis sur ses traces en retenant mon haleine et en marchant sur la pointe des pieds. Elle passa dans le salon sans s'y arrêter, enfilà un escalier obscur et arriva à la cuisine... Là elle s'assit... Elle saisit un des mets qui n'avaient pas été touchés la veille, et horreur ! les cheveux m'en dressent encore, tirant une boîte de son sein, elle y prit une poudre blan-

PREMIÈRE LISTE.		
MM. Le Commandant de la Colonie	30 f.	»
L'Ordonnateur	25	»
Le Chef du service judiciaire	25	»
Le Contrôleur colonial	5	»
Le Chef du service de santé	25	»
Le Trésorier-Payeur	15	»
Cossé, lieutenant de vaisseau	10	»
Fabiani, lieutenant de vaisseau	10	»
Lanoë, lieutenant d'inf ^{re} de marine	5	»
Latouche, aide-commissaire de la m.	5	»
Verron, commis de la marine	5	»
Campion, aide-médecin	5	»
Prevost, aide-pharmacien	10	»
A. Omnes, commis de marine	5	»
Augier de Maintenon, écrivain de m.	5	»
Cren, écrivain de marine	5	»
Etchegoyen, écrivain auxiliaire	5	»
Leroux, écrivain auxiliaire	5	»
Desnouée écrivain auxiliaire	5	»
Banet, capitaine de port	10	»
Anthoine, juge impérial	5	»
Letournoux, curé de Saint-Pierre	20	»
Communauté de St-Joseph de Cluny	25	»
Frères de Plaërmel	20	»
Lescouplet, chargé du serv. des trav.	10	»
Sasco, greffier des tribunaux	5	»
Larue, préposé des douanes	5	»
Lemoine, comptable de la poste	5	»
Portanguein, maître de port	5	»
Ozon, écrivain d'atelier	2	50
Lefèvre, garde maritime	1	50
Guittard, distributeur	5	»
Maumy, typographe	2	»
Gauchet, concierge de l'hôpital	1	»
Dairou, garçon de bureau	1	50
Rainfroy, garçon de bureau	1	»
Total	329 f. 50	

PARTIE NON OFFICIELLE.

LA COURONNE DE LA REINE VICTORIA.

La couronne que porte la reine d'Angleterre est composée de cercles d'argent cou-

verts de pierres précieuses, avec la croix de Malte en diamants à la partie supérieure. Au centre de la partie antérieure, au-dessus du cercle, est une autre croix de Malte, au milieu de laquelle on voit le rubis brut qui ornait autrefois la toque du Prince-Noir.

Le fond de la couronne est en velours violet. Le cercle inférieur est incrusté de brillants, et surmonté de fleurs de lis et de croix de Malte en brillants.

La couronne porte encore beaucoup d'autres piergeries, émeraudes, rubis, saphirs, bouquets de perles d'un grand prix. Voici l'estimation des diverses parties de cette couronne : les vingt diamants du cercle temporel valent 30,000 livres; les deux gros diamants centraux 4,000 livres; les cinquante-quatre petits diamants placés aux angles des premiers, 1,000 livres; les quatre croix de Malte composées chacune de vingt-cinq diamants, 12,000 livres; les quatre gros diamants terminant la croix, 40,000 livres; les douze diamants dans les fleurs de lis, 10,000 livres; les dix-huit petits diamants pour l'ornementation de ces fleurs, 2,000 livres; les autres diamants, perles, etc., 13,000 livres, forment un total de 112,000 livres.

La couronne d'Angleterre, faite par Georges III, pesait environ 7 livres. Grâce à l'habileté des joailliers d'aujourd'hui, la couronne de la reine Victoria, beaucoup plus légère à l'œil que l'ancienne, est aussi, en réalité, beaucoup moins lourde, car elle ne pèse guère plus de 5 livres

(Minerve.)

Dans le banquet donné en son honneur à New York le 15 courant, M. Cyrus Field a remarqué que le câble atlantique était si admirablement construit qu'on pouvait s'en

che dont elle saupoudra le ragoût destiné au repas du lendemain !

Alors, je l'avoue, je n'eus plus de doute... Malheureux sir Anthony... épouser une empoisonneuse !... être exposé à mourir chaque jour, et avoir assez d'amour pour ne pas dénoncer l'assassin ! Il n'y a qu'un Anglais qui soit capable d'un semblable dévouement. Alors, je me souvins de l'obstination de sir Anthony à ne goûter à aucun des mets servis au dîner de la veille; il ne mangeait depuis longtemps que du lait et du pain bis... Mais moi, moi, j'avais mangé de tous les plats !... et le poison ! le poison !... mal subtil coulait déjà dans mes veines... Pour sauver ma vie, un seul instant me restait.

Je m'élançai prompt comme la pensée sur celle qui devenait la sœur de la Brinvilliers; je la saisissai par le bras.

Je m'attendais à la voir tomber à mes pieds, à l'entendre demander, à genoux, grâce et silence... A mon grand étonnement, il n'en fut rien, et, bien qu'elle eût encore de cette épouvantable poudre blanche au bout des doigts, elle me dit en souriant, avec un très-grand calme :

— Mon cher monsieur, vous avez une manière de surprendre votre monde capable de faire peur aux dames : heureusement que je suis aguerrie. Ah ça ! que venez-vous faire à l'office à pareille heure ?

— C'est à moi, femme criminelle, m'écriai-je,

qu'il appartient de faire cette demande ; vous êtes bien digne d'être nommée la sœur de la Brinvilliers.

— Oui, et plutôt à Dieu qu'elle m'eût ressemblé ! elle serait demeurée l'innocente jeune fille de ces temps-là.

— Innocente ! m'écriai-je de toutes mes forces : vous, professeur d'innocence, vous, qui empoisonnez ici votre mari !

Pulchérie tressaillit et dit :

— Vous savez donc ?

— Oui, je le sais, continuai-je, de plus en plus agité par l'instinct de ma propre conservation; je sais tout : je sais que chaque nuit une poudre est mise par vos soins sur l'un des mets qui doivent figurer au repas prochain; je sais que votre époux a échappé à la mort en ne mangeant que du lait et du pain bis.

— C'est vrai ; s'il eût mangé autre chose, il était perdu.

— Et vous l'avouez !... devant moi, qui suis empoisonné peut-être !

— Mon pauvre ami, dit Pulchérie, en me montrant toutes ses dents dans un même sourire, vous vous portez très-bien, je vous jure; soyez sans inquiétude. Ecoutez, je vous dois la vérité entière; écoutez, et vous me jugerez mieux, et vous me blâmerez ensuite, si vous vous en sentez le courage. Peu de temps après mon mariage avec sir Anthony, votre ami, ses médecins me dirent en confidence qu'il était atteint d'une gastro-entérite

servir avec une batterie de la plus petite puissance. Lorsqu'en 1858 le premier câble fut immergé, les hommes compétents en électricité pensaient que, pour envoyer un courant à 2,000 milles, il faudrait une décharge presque égale à celle de la foudre. Aujourd'hui, M. Colett écrit de Heart's Content: « Je viens d'envoyer mes compliments au docteur Gould, de Cambridge, en ce moment à Valence, avec une batterie composée d'une capsule de fusil et d'une parcelle de zinc excitées avec une simple goutte d'eau grosse comme une larme. » Un télégraphe qui fait cela, a ajouté M. Field, est bien près de la perfection, selon nous; jamais, ni pendant une heure ni pendant une minute, celui-ci n'a cessé de manœuvrer.

(Express.)

CONSERVATION DU BEURRE.

Le beurre est un corps gras qui se trouve en suspension dans le lait sous forme de globules, et qui monte à la surface du liquide à cause de sa moindre densité, entraînant dans son ascension un peu de caséum et de sérum, avec lesquels il constitue la crème.

C'est par le battage qu'on parvient à agglomérer les globules butireux du lait, et à les réunir en masse homogène. Cette opération, aussi simple que facile, réclame des soins, de la propreté et quelques précautions, afin d'obtenir du beurre de bonne qualité et de facile conservation.

Le mouvement imprimé à la bavette doit être uniforme et régulier; la température du liquide soumis à l'agitation doit être maintenue de 10 à 12 degrés de thermomètre centigrade en versant dans la bavette de l'eau chaude en hiver et de l'eau froide en été.

Il ne faut pas employer la crème qui a levé au-dessus d'un lait aigri ou altéré. La crème la plus nouvelle donne constamment le beurre le plus fin, le plus délicat.

Un peu de sel ou d'alun en poudre abrège l'opération du battage en favorisant l'agglomération des molécules butyreuses. Le jus du citron, le vinaigre ou l'eau-de-vie agissent de la même manière.

Le savon et le sucre, au contraire, empêchent la réunion des molécules du beurre.

Le beurre s'altère et rancit très-vite au contact de l'air, à cause du sérum et du caséum qu'il contient.

On devra donc s'attacher, au moyen du délaitage, à les séparer. Cette opération consiste à laver le beurre et à le pétrir dans l'eau froide, qu'il faut renouveler aussi longtemps qu'elle ne sera plus troublée.

La consommation exclusive de la paille ou de pommes de terre crues donne au lait des vaches comme à leur beurre, un goût d'amertume très-prononcé.

très-violente. L'estomac était vivement attaqué; le malade était en danger de mort sans s'en douter.

— Serait-il possible?

— Oui; de plus, les hommes de l'art me préviennent que si sir Anthony apprenait qu'il était réellement malade, il courrait également de grands dangers. « Impressionnable comme il est, ajoutèrent-ils, son moral affaiblira son physique, et un trépas prématuré sera le résultat de cette inconsequence. Il faudrait, dirent-ils enfin, que votre ami fut réduit à un régime très-sévère, qu'il se privât volontairement, et cela pendant six mois, de toute espèce de viandes et de breuvages autres que du lait... » Et ce régime, il devait le suivre sans pour cela se croire malade.

— Quelles difficultés à vaincre, madame!

La sœur de la Brinvilliers les a vaincues, reprit Pulchérie en me serrant la main. Pour le soumettre à ce régime terrible, j'ai fait entrer dans son esprit des craintes chimériques... En lui racontant ma parenté prétendue avec l'héroïne des causes célèbres, j'ai donné le champ libre à son imagination: de plus, à l'aide de quelques domestiques dévoués, et me levant chaque nuit pour verser de la poudre de gomme sur l'un des mets du garde-manger, je me suis fait auprès de lui une réputation de Sainte-Croix au petit pied.

— Et quel en a été le profit?

— Vous me le demandez? Il y a cinq mois que

Le battage trop précipité et trop violent peut aussi faire contracter un mauvais goût au beurre. Il en est de même lorsque les vaches sont nourries de feuilles sèches, de fanes de pommes de terre, de l'herbe d'une prairie trop récemment fumée. Ou bien lorsqu'on se sert de crème qui a trop longtemps séjourné sur le lait.

Le goût de graisse que le beurre contracte si souvent est le résultat de la malpropreté, ou de l'emploi de crème trop vieille, battue avec force à une température trop élevée.

Le beurre exige des soins très-minutieux pour sa conservation.

A l'état frais, on le placera dans un local où la température soit très-basse; mais, malgré les plus grandes précautions, il ne tardera pas à s'altérer et à rancir.

Afin de le réservier pour les besoins domestiques, ou quand on veut l'expédier au loin, il faut le saler, mais avec du sel qui aura été exposé à l'air ou séché dans un four. On le réduira en poussière très-fine, et on mettra un demi kilogramme de sel par dix à douze kilogrammes de beurre, selon le degré de la salaison que l'on recherche, ou d'après la durée de conservation que l'on veut obtenir.

On aura soin de bien répartir le sel dans la masse du beurre. Salé frais, et à une température de 10 degrés, il garde son goût agréable, se conserve plus longtemps et subit mieux les lointaines exportations.

Une partie de sucre, une partie de nitre et deux parties de sel réduites en poudre très-fine, constituent un mélange très-favorable à la conservation du beurre. Une once de cette composition suffit pour chaque livre de beurre frais qui, ainsi préparé, devient fort bon quinze jours après cette opération. A cette époque, il a une saveur très-melleuse, très-agréable et résiste à des années de durée.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que les vases destinés à renfermer le beurre doivent être très-propres; on les exposera à l'air, ou, s'ils ont servi, on les frottera à l'intérieur avec du chanvre.

Les pots à beurre sont placés à la cave et recouverts d'une dissolution de sel assez concentrée qui puisse y surnager.

Un très-bon procédé, c'est de faire fondre le beurre dans une bassine de cuivre placée dans un autre vase qui contient de l'eau que l'on fait bouillir. Le beurre fond et il se forme un dépôt qui se rassemble à la partie inférieure de la bassine. Quant à la partie liquide et transparente, on la passe à travers un linge, et on la fait refroidir immédiatement en plongeant le vase dans de l'eau froide. On peut aussi conserver pendant quelque temps du beurre frais; mais le meilleur moyen est d'ajouter du sel très-fin, lorsque le beurre est encore liquide.

En Angleterre, on ajoute au beurre fondu et épuré une once de miel par livre, on mélange avec soin les deux substances, et l'on obtient ainsi une saveur agréable et une grande durée de conservation.

(Minerve.)

VARIÉTÉ.

(Suite.)

De l'influence des colonies sur le mouvement commercial de la France, et en particulier sur l'industrie nationale des transports maritimes.

Le mouvement sous pavillon français est de 125,000 tonnes, tandis que celui sous pavillon anglais que de 40,000 tonnes.

Enfin l'ensemble du commerce des dix ou douze autres nations ne s'élève qu'à 50 mille tonnaux. Cependant le mouvement du port de Saigon n'est qu'à son début; un essor immense lui est réservé aussitôt que les affaires que notre commerce peut opérer dans l'extrême Orient seront appréciées à leur valeur réelle par les négociants et les armateurs français.

Si la part de prospérité que procure à la France la possession de l'Algérie est déjà grande, celle que nous promet la Cochinchine ne l'est pas moins. Mais pour bien se rendre compte des effets qu'une colonie peut produire envers sa métropole, faisons une dernière supposition; par exemple: que le sol de l'Algérie puisse permettre la culture des plantes industrielles des pays intertropicaux; qu'elle fournisse en abondance du sucre, du café, de l'indigo, du coton, etc... Un accroissement considérable de production amené par une prompte immigration, aurait été le premier résultat de cette situation, ces produits lutteraient avec avantage, grâce à leur voisinage des pays de consommation, contre les produits des autres contrées, et ils développeraient d'une manière étonnante le commerce de cette colonie dont la métropole profiterait surtout. Mais est-il nécessaire qu'un commerce ait lieu directement, sans intermédiaire, avec la métropole pour qu'elle en profite largement? Assurément non.

L'Algérie ne remplit par les conditions que nous venons de lui supposer: ce serait trop désirer pour elles; eh bien, la Cochinchine les possède naturellement. Elle peut donner aussi bien que les Philippines et que Java toutes les productions des pays intertropicaux; elle possède même sur ces contrées un avantage qui réside surtout dans sa liberté d'action pour choisir ses marchés d'écoulement. Avec le temps, cette condition

mon mari n'a osé manger autre chose que du pain et du lait.

— Madame, vous êtes un ange! m'écriai-je, en me jetant à ses pieds.

— Silence et adieu! me dit-elle; pas un mot sur tout ceci, au moins! il reste encore un mois de diète; en désabusant notre malade, vous lui porterez un coup funeste.

Je me couchai vivement ému. Et le lendemain, lorsque sir Anthony me questionna, je ne répondis que par un soupir.

— Tu le vois, je ne m'étais pas trompé, dit-il.

— Comment, lui demandai-je, avec ton esprit impressionnable peux-tu vivre avec une femme qui attende à tes jours?

— C'est une faiblesse que je ne m'explique pas; je t'aime, vois-tu? et puis elle a vraiment, entre nous soit dit, si peu l'air d'une empoisonneuse, que je me fais quelques illusions. C'est égal, je suis bien malheureux!

Deux jours après, je le quittai. En me serrant la main, il balbutia:

— Prie pour moi, que Dieu me donne un meilleur!

— Ami, lui répondis-je, avant un an je te verrai heureux et fier de ta femme.

Et je partis, le laissant deviner à son gré le sens de mes paroles.

Un an après, dans une loge des Variétés, je me trouvai derrière un couple qui riait de tout cœur

aux adorables bêtises d'Odry; la joie brillait dans leurs yeux, leurs bras étaient sympathiquement entrelacés, leurs mains se cherchaient pour ne pas se quitter.

— Madame, dis-je à la dame: A ce qu'il paraît, les gens que vous tuez se portent assez bien.

À peine eus-je fini ces mots, que les jeunes gens m'embrassèrent avec effusion.

C'était sir Anthony et sa femme.

— Eh bien! victime, fis-je au baronnet: ce poison? cette sorcière ténébreuse qui avait rapporté du pensionnat le secret de la Brinvilliers, avec l'art de s'en servir; parle, hypocondriaque, comment t'en trouves-tu?

— Mon ami, répondit sir Anthony en regardant sa femme, je suis l'homme le plus heureux du monde.

FIN.

LÉO LESPÈS.

lui donnera le pas sur ces deux colonies qui ne seront jamais ses rivales sérieuses.

Les marchés des Philippines sont presque exclusivement en Espagne. Quant au courant commercial de Java, il est trop lié à la prospérité de la Hollande, qu'il entretient de ses bénéfices, pour qu'un changement puisse être de sitôt apporté à cet édifice.

La route que doit suivre notre commerce en Cochinchine paraît donc être toute tracée. Nous aurons un commerce local avec la colonie, qui sera, si nous le voulons, un immense commerce d'écoulement de nos produits. La colonie aura en outre un commerce très-étendu avec les nations qui peuplent le bassin de ces mers; il sera la base la plus certaine de la création d'un commerce direct de retour entre la Cochinchine, la Chine et le Japon d'un côté et la France de l'autre.

Ainsi, les cultures industrielles doivent être établies dans la colonie, non pour fournir exclusivemnt aux marchés de la France mais pour que leurs produits s'écoulent par des mains françaises vers les marchés les plus avantageux. Si pour certains produits l'Europe est trop éloignée; la Chine et l'Australie ne le sont pas trop; et la France, au contraire, sera toujours un excellent marché pour d'autres productions.

Mais pour que les produitss'écoulent autant que possible par des mains françaises, il faut non-seulement que nous ayons des négociants sérieux établis en Cochinchine, mais il faut aussi que nous ayons un matériel naviguant beaucoup moins coûteux, pour être préféré par nos nationaux aux moyens de transport offerts par les étrangers. Ces deux conditions nous pouvons les obtenir en Cochinchine, en créant une marine locale florissante.

Les matériaux pour la construction des bâtiments n'y manquent pas, et les hommes destinés à former une partie de nos équipages s'offriront en grand nombre, si on ne veut commencer à employer les indigènes que dans des voyages qui les ramèneront assez souvent chez eux.

Nous devons suivre en cela l'exemple que nous donnent les marines anglaise et hollandaise dans ces mers. Cette détermination aurait au reste un autre avantage, quant à ce qui concerne l'industrie des constructions navales, si elle était étendue à la mise en chantier des bâtiments marchands.

Elle deviendrait un allégement aux dures conditions qu'impose en France à notre marine marchande le prix élevé de nos constructions, parce que nous croyons que le bon marché de la main-d'œuvre, joint à celui des matériaux, diminuerait notablement le prix de revient des navires construits dans la colonie.

Le prix de construction des bâtiments marchands est moins élevé en Angleterre et aux Etats-Unis que chez nous, par suite de diverses circonstances naturelles qui ont favorisé ou favorisent les Anglais et les Américains, ou grâce à leur état de prospérité qui leur permettait un facile approvisionnement de toutes les matières premières nécessaires à cette industrie.

Les législateurs de ces deux contrées ont toujours protégé l'industrie des constructions maritimes.

Le premier de ces peuples, quoiqu'il se soit adonné aux constructions en fer, surtout depuis que l'usage de la vapeur s'est répandu dans le monde entier, met en chantier un nombre considérable de bâtiments en bois; il en sera longtemps ainsi, la marine marchande ayant préféré pour la marine à voiles l'usage du bois à celui du fer.

Le second peuple, ayant à sa disposition les richesses des vastes forêts qui recouvrent son sol, a préféré l'usage du bois à celui du fer, même pour sa marine à vapeur. Ce genre d'industrie est devenu un marché important

pour ces deux nations, grâce aux soins qu'elles ont donnés à leurs travaux.

Mais la guerre de sécession a amené une grande diminution dans ls tonnage de la marine fédérale de l'Amérique du Nord.

Ce fait a causé une vive impression chez ce peuple, au point de l'amener à rechercher quelles sont les mesures qui porteront un prompt remède à cette situation. La diminution du tonnage provenait des frais d'assurances pendant la guerre : ils étaient si élevés que les armateurs préféraient dénationaliser leurs bâtiments et les faire naviguer sous pavillon neutre.

La guerre avait aussi contribué à cette diminution, en relâchant l'industrie des constructions navales. Le commerce américain a été assez ému pour en saisir le congrès ; le mal devait donc être bien grand pour que, dans un pays où l'initiative privée est portée à un si haut degré, on ait eu recours à cette mesure extrême.

Des encouragements ont été réclamés pour relever le plus promptement possible cette industrie jusqu'au degré d'où elle était descendue. La question est à l'étude : une enquête est même ordonnée, et l'on peut être assuré qu'elle ne tardera pas à provoquer de bonnes solutions dans les mains pratiques des Américains.

Puisque en France il nous est difficile sinon impossible de construire et d'armer des bâtiments qui puissent mettre nos armateurs sur le pied de parfaite égalité avec ceux des nations anglaises et américaines, pourquoi n'adopterions-nous pas pour les constructions en bois ce qu'on fait et ce que font encore les Anglais ? Partout où ils peuvent construire à bas prix, ils s'empressent de le faire. Dans leur colonie de la terre de Van-Diemen, à Hobart-Town, ils ont d'importants chantiers; ils en ont aussi dans l'Inde, au Canada et de plus récents dans le Pégu et la Birmanie, à Moulmein et à Rangoun. Que ne faisons-nous comme eux dans notre colonie de Cochinchine, où les bois abondent, où la main-d'œuvre est à bas prix ? Pourquoi ne mettrions-nous pas les immenses forêts de cette contrée à contribution, et pourquoi ne les exploiterions-nous pas avec autant d'intelligence ? Cette mesure est d'autant plus facile à appliquer que les charpentiers n'y manquent pas. Saigon était un port de construction pour les jonques de guerre et de commerce de l'empire d'Annam ; et annuellement quelques grandes jonques chinoises, dans lesquelles on emploie des pièces des plus fortes dimensions, sortaient de ces chantiers. Le tonnage annuel des bâtiments construits dans les colonies anglaises est considérable, et celui des constructions que nous pourrions créer à Saigon le deviendrait facilement, ainsi que le prouvent les diverses raisons que nous avons données. L'introduction de cette industrie lucrative serait une nouvelle source de revenus pour la colonie et en même temps rendrait un grand service au commerce de la métropole.

Ainsi les conditions d'établissement de chantiers de constructions sont tout à fait analogues dans notre colonie à celles qui existent dans les colonies anglaises, et nous sommes parfaitement aptes à agir comme eux. Cependant la situation de la Cochinchine est meilleure pour deux raisons sérieuses : la première, c'est que par sa position, elle est presque une étape forcée du commerce entre l'Europe, la Chine et le Japon, que les bâtiments sont bien aises de trouver après une longue navigation qui amène toujours quelques avaries à réparer; la seconde est due au développement considérable du commerce de cette colonie, qui provoque naturellement la création d'une marine locale pour les navigations au cabotage et au long cours. Le matériel naviguant des indigènes très-imparfaitement étanche, est de plus en plus dans de mauvaises conditions pour

faire les transports sans avarier une partie des chargements. Il a besoin d'être entièrement refondu ; et comme les Annamites désirent augmenter les sources de leurs revenus, ils n'hésiteront pas à adopter l'usage de bâtiments meilleurs, si, par leur construction, ils remplissent les conditions exigées par la navigation des côtes de Cochinchine.

Nous sommes étonné que toutes ces circonstances n'aient pas suffi pour encourager quelques capitalistes français à établir des ateliers de constructions navales dans la colonie. De grands bénéfices seraient promptement réalisés par tout entrepreneur qui livrerait des bâtiments bien construits et dont les formes auraient été déterminées d'après des plans d'une valeur réelle.

Le port de Saigon dont le mouvement commercial annuel atteint déjà 450,000 tonnes, dont plus de 125,000 sous pavillon français, ainsi que nous l'avons déjà dit, est le premier intéressé à la formation d'une flotte de navires marchands, de grandes et petites dimensions, pour satisfaire aux besoins locaux de la colonie. Ce but est si important à tous égards que le gouvernement s'empresserait de favoriser par les mesures les plus libérales la création et le développement d'une industrie.

La simplicité des formalités à remplir par les constructeurs et les armateurs doit être un des premiers soins de l'administration. Celle-ci doit se rappeler que les capitaux sont très-capricieux, et qu'ils se transportent sans efforts partout où leur emploi est lucratif ; les formalités autres que celles qui garantissent leur sécurité et leur liberté d'action produisent plutôt des effets répulsifs qu'attractifs.

L'abandon des restrictions usitées en France ne peut être que favorable à cette nouvelle industrie, qui est devenu non seulement nécessaire, mais indispensable dans l'état actuel de prospérité de notre commerce.

L'industrie des constructions maritimes établie sur des bases solides, concourrait énergiquement à accroître la prospérité de notre belle et jeune colonie asiatique, et à former dans son sein une pépinière nombreuse de marins.

Une autre question, dont l'importance est très-grande par l'influence qu'elle peut avoir sur le développement matériel de cette contrée, est complètement liée aux faits qui viennent de nous occuper.

La création d'une marine locale implique évidemment la volonté d'étendre nos relations commerciales, et surtout d'en créer de nouvelles. Une grande sollicitude doit surveiller ces intérêts, et l'attention la plus soutenue et la plus perspicace, si l'on peut s'exprimer ainsi, est nécessaire pour suivre la marche de ces relations et surtout pour éviter de faire fausse route.

L'emploi de ces moyens est seul capable d'éloigner tous les obstacles qui se présenteront. Les fluctuations que pourrait subir la création de ces mouvements, seront étudiées dans leurs causes, et comme elles sont appréciables par les effets qu'elles produisent, il n'est pas de soins et de peines qu'on ne doive se donner pour trouver les mesures réparatrices ou préservatrices.

Nous ne sommes partisans du *laissez-faire* absolu qu'à la condition que les mesures nécessaires seront prises pour nous permettre de lutter contre ces abus; car dans un pays aussi nouveau que la Cochinchine, dont les mœurs des habitants ne nous sont encore qu'imparfaitement connus, il faut apporter le plus grand tact dans l'appréciation des effets qui peuvent se produire.

Les tendances de la race annamite, ses penchants ne se sont pas assez manifestés à nos yeux pour que nous puissions encore en déduire une marche générale. C'est précisément au sein même de l'action indigène que nous

